

UNE FAMILLE DE NOTABLES A GUÎTRES ET SA MAISON

Texte écrit par Jean Sepeau et lu le 3 juin 1973 à la Société
Historique et Archéologique du Libournais (Archives municipales)



Nous avons le plaisir de vous accueillir dans cette vieille maison qui est notre hôtel de ville. Vous avez pu en remarquer l'heureuse disposition et le caractère plus familial qu'officiel. Parce que c'est davantage la maison d'un notable qui vous reçoit qu'une quelconque mairie de village, et, je crois que pour notre fierté de Guîtres, cela nous plaît assez. Mais tout le mérite que vous voudrez bien lui reconnaître ne vient pas seulement du fait des municipalités qui depuis les années 1860-62, s'y sont succédé au moment où, grâce à l'action du Maire, M. Largeteau (un nom que l'on retrouve tout au long de la vie publique de notre cité), cette maison privée est devenue la mairie de notre commune

**La mairie de Guîtres
avant la construction,
en 1923, du
Monument aux
Morts.**

C'est une famille de Guîtres qui, avec la persévérance des gens d'autrefois, l'a faite ce qu'elle est devenue, chaque génération apportant sa marque et sa volonté d'agrandissement et son sens d'un certain confort, avec le goût de l'époque traversée ou la mode...

Grâce à un essai de généalogie, écrit par Howyn de Tranchère, on peut reconstituer ce que fut l'ascension sociale de cette famille de Tranchère dont on peut penser qu'elle vivait à Guîtres dès le 16ème siècle; famille sans doute déjà importante: Jean est avocat et Mathurin, son frère, notaire à Guîtres en 1606. Le fils de Mathurin sera notaire aussi.

L'autre branche, celle dont nous avons la descendance, comprenait des marchands. Ce François, époux de Marguerite Dethomas, ses fils, Jean et Mathurin, lequel sera le père de Martin (dit l'aîné), marchand à Guîtres et de François-Martin, procureur d'office à Coutras et trésorier de l'hôtel de ville de Bordeaux.

Une famille présente à Guîtres depuis 1606...

Martin l'aîné est syndic de la Confrérie du Rosaire établie dans l'église paroissiale de Guîtres. La famille a droit de sépulture dans cette église Notre-Dame, et les registres paroissiaux précisent: « *Devant l'autel dédié à*

Saint-François ». C'est là que sont inhumés les époux Mathurin Tranchère, François-Martin, un autre Martin et bien d'autres, sans doute...

Il n'y a guère de dates précises jusque-là. Quelques « trous » existent dans nos archives paroissiales, pourtant on sait qu'une fille, Jeanne épouse Guillaume Chevreau, notaire royal de la juridiction de Guîtres. Marie épouse Jean Fontémoing, marchand à Libourne, fils d'Olivier Fontémoing, syndic-trésorier de la ville de Libourne (plus tard, Ardoin Tranchère épousera une jeune fille de la famille libournaise Fontémoing). Une autre Jeanne épouse Pierre Duhard, praticien à Guîtres.

C'est donc déjà une famille de notables qui cherche des alliances avec des familles de la région de situation presque équivalente.

Des fils se font religieux, officiers de marine, des filles épousent des bourgeois de régions plus lointaines, on ne peut pas suivre la dispersion et l'essaimage de tous ceux qui quittent leur contrée natale.

Nous connaissons mieux Pierre Tranchère, fils de François-Martin, né en 1697. Il sera avocat en la Cour du Parlement à Bordeaux juge ordinaire de la ville et de la juridiction de Guîtres. Il résidait dans cette maison de la Grand-Rue et a cherché à faire de cette maison un certain espace pour en faire des jardins, utiles « *en haut* », d'agrément, « *en bas* ». Pour cela, il achète l'une après l'autre des parcelles de terre, en labour ou en jardin, des chais, des masures qu'il fera démolir et procède à des échanges avec des voisins. En 1746, les Demoiselles Duhard dont le frère est négociant à Saint-Domingue, lui ont cédé une partie de leur terrain, « *pour lui faire plaisir et pour qu'il puisse augmenter son jardin et le mettre*



La Marianne qui se trouve dans le salon d'honneur de la mairie date de 1870

au niveau de son cuvier ».

Heureux temps, heureux pays où l'on trouve des personnes compréhensives qui cèdent une partie de leurs biens « pour faire plaisir à ses voisins ». Mais cela se passait naturellement à Guîtres...

Ce Pierre Tranchère n'est pas qu'un propriétaire avisé. Il a aussi une activité très importante auprès du Duc de Richelieu, il est son régisseur pour les droits seigneuriaux de la « contrée de Coutras et la Baronnie de Chamadelle et aussi de la métairie appelée de Madame, à Coutras ».

Lorsqu'en 1737, le Maréchal Duc de Richelieu décide de faire abattre le château de Coutras, il fait vendre par l'intermédiaire de son mandataire, M. De Fournel, tous les restes, débris et masures du château qui sont dans son enceinte et les démolitions de deux petites maisons. Cette vente a été faite moyennant 1500 livres. Fellonneau, dans son histoire de Coutras dit que la plupart des matériaux qui proviennent de la démolition du château et autres bâtiments qui en dépendaient

furent acquis, notamment les peintures à fresques, par M. De Tranchère.



L'un des quatre panneaux qui pourraient provenir du château de Coutras

Peut-être ces quatre panneaux que vous voyez le long des boiseries dans le salon d'honneur, sont-ils des rescapés de ces démolitions du château de Coutras et récupérés par M. De Tranchère

Plus tard, il devient le mandataire du Maréchal de Richelieu.

Il semble avoir eu plusieurs enfants : l'essai généalogique de Howyn est assez imprécis: un François Martin, Sieur de Saint-Léger, capitaine de navire, tué dans un combat qui précède la prise du Vaisseau « *Le Léger* ». Marie, épouse de Gensonné, ancien chirurgien-major de l'Île de Saint-Domingue, mère de Gensonné le Conventionnel exécuté le 30 octobre 1793. Une autre Marie, épouse Elie Leyssen, commandant le brigantin « *Le Chasseur* ». Mais c'est son fils Arnaud qui devient un personnage important. C'est celui qui anoblit la famille.

Le père étant mandataire du Duc de Richelieu, seigneur de Fronsac, l'avait chargé de dresser les « livres terriers » de la terre de Fronsac et avait su lui donner, sans doute, des protections et de très hauts protecteurs. Il est chevalier, seigneur de Figueyroux, Conseiller de Roy, Grand Voyer de la Généralité de Guienne, procureur syndic de la ville et de la communauté de Bordeaux, président trésorier général de France en Guienne.

Il épouse en premières noces Delle Bartholomé Michel : par ce mariage il devient neveu de Arnaud Pinel, conseiller du Roy et son procureur.

D'ailleurs une note relevée dans la chronique bordelaise de François Lamontaigne dit que « c'est le samedi 2 janvier 1762 que M. De Tranchère, trésorier de France fut reçu à l'hôtel de ville de Bordeaux, dans la charge de procureur-syndic qu'avait M. Pinel, son oncle. Et il est allé à Saint-Seurin, prêter serment. »

Devenu veuf, Arnaud De Tranchère avait épousé en deuxièmes noces, Anne-Marie Bérard de Verzel, fille aînée de Messire Bérard de Verzel, écuyer, secrétaire du Roy. Ils habitaient Bordeaux, Paroisse Sainte-Eulalie, en leur hôtel sur les fossés des Carmes et Guîtres devait être pour eux, un peu la « maison des champs ».

Cependant, il continue l'oeuvre de son père, il arrondit le domaine, acquiert par échange, avec Jean Chollet en 1753, tout un emplacement composé de jardins, maisons, terrains à bâtir. Cela nous le savons par une sorte de petit plan trouvé dans les archives municipales (plan dû à la main de son fils). En 1770, il échange encore la maison de Jonneau et des héritiers Piron pour celle qui lui appartient rue du Colombier.

Des panneaux provenant du Château de Coutras?

Quand Messire Arnaud de Tranchère meurt à Bordeaux, le dimanche 1er juin 1783, il n'a pu achever la constitution idéale du Domaine mais sa veuve continuera d'acheter des enclaves, d'arrondir de beaux jardins. Anne-Marie Bérard de Verzel, née à la Martinique épousée en 1762 à Bordeaux. Le fantôme de cette Antillaise évolue sans doute, parfois encore dans cette grande maison qui fut la sienne. Et puis, devenue chef de famille par veuvage il se trouve que l'on

Le fantôme de cette Antillaise, veuve d'Arnaud de Tranchère, évolue sans doute dans cette grande maison

suit mieux sa vie. C'est la seule Dame dont on sait quelque chose. La mort des époux vous rend de ces services...

Son fils aîné, Arnaud a juste 20 ans à la mort du père; deux autres fils, devront aussi être éduqués.

Elle surveille sa métairie de Rétiveau, son moulin d'Ardoin, les métairies de Château-Bourbon et de Châteauneuf, celle du Grand-Jard et aussi celle du Galost à Saint-Martin de Laye.

La révolution provoque, même à Guîtres, des remous. Certains notables ayant senti le vent s'empresment de former la nouvelle municipalité, Il y aura des biens nationaux non négligeables à vendre, bientôt et donc... à acheter.

Les fils Tranchère sont encore un peu jeunes pour participer en 1790 à une activité politique locale. Cependant, le dimanche 26 juin 1791, « à l'issue de la messes et devant le régiment des gardes nationales de Guîtres assemblé » se sont présentés dans le centre de régiment

« Arnaud Tranchère, volontaire dans la compagnie N°12, régiment de

Sainte Eulalie à Bordeaux et Arnaud-Valentin-Ardoin Tranchère, volontaire dans la compagnie des grenadiers de Libourne; ils ont requis le colonel et Messieurs les officiers municipaux vouloir les admettre à prêter serment avec le régiment « , ce qui leur a été accordé.

La Patrie est en danger, la révolution se fait plus dure, la municipalité réunie le 20 septembre 1792, délibère, à l'unanimité que la maison de Dame Bérarde de Verzel, veuve Tranchère sera désarmée, ce qui fut sitôt exécuté.

« *La conduite contre-révolutionnaire du Sieur Tranchère aîné, ex-conseiller à la cour des Aides, commandait cette mesure: propos inciviques de sa part, éloignement ou plutôt aversion marquée pour une société patriotique dont il s'était constitué membre parasite, fréquentation journalière lors de son séjour à Guîtres d'hommes pervers dont la plupart sont émigrés... et le doute où nous sommes s'il ne les a pas suivis...* » Voilà une partie de la réponse de la

Municipalité à une pétition du second des fils, Tranchère-Châteauneuf, qui, lui, est colonel du régiment de Cénon-La Bastide, et vient se plaindre de ce désarmement dans une lettre au style « *bien de l'époque* ».

Réponse assez sèche du Maire Joseph Richon et de ses officiers municipaux unanimes.

Emigré! Eh oui... Comme Lauvergnac, comme Antoine Jay, Arnaud de Tranchère est parti (mais lui sans doute pour rejoindre les princes) car il est un fervent royaliste.

Le 21 avril 1793, nouvelle reconnaissance de la maison Tranchère comme suspecte. Des mesures sont prises pour en assurer le désarmement complet. « *Il a été remis deux fusils de chasse, une paire de pistolets de poche, en très mauvais état* » (au nouveau marié Masson-Duhard et à son secrétaire Maurice). Quel piteux arsenal!

Tandis qu'à Guîtres, on régleme de façon magistrale la sonnerie des cloches, à Libourne, tombe le 4 novembre la tête de l'infortuné Ardoin Tranchère (époux d'une jeune femme de la famille Fontémoing de Libourne) dans des circonstances que M. Marc Besson a pu nous relater, avec quelle émotion, dans son livre désormais indispensable à tout amateur d'histoire locale « *La Révolution à Libourne* ».

Le 21 avril 1793, la maison est définitivement désarmée. On y trouvera deux fusils de chasse et deux vieux pistolets. Quel piteux arsenal !

Il y aurait toute une histoire à écrire sur les démêlés de Mme de Tranchère et son fils, son seul défenseur, Tranchère-Châteauneuf auprès des autorités locales: lettres, pétitions, protestations, demandes, mains-levées sur les biens sequestrés, que de documents évocateurs d'une rude époque où la haine mais la sottise aussi, s'épanouissent.

Pourtant le drame s'apaise. Le Consul rétablit l'ordre civil et administratif. L'émigré est rayé de la liste le 19 ventôse an X, et ses biens sequestrés lui sont rendus. Alors commence une longue procédure du « chicanier » Tranchère-Châteauneuf (qui sera plus tard maire de Cenon-La Bastide et chevalier de la Légion d'Honneur), contre l'administration de Guîtres à propos de terres, de maisons, de parties du port,, etc. Qu'on ne peut résumer mais ils finit par sortir vainqueur de la procédure au détriment de la commune. Par son obstination. Et qui sait? Par quelque motif de vengeance.

Arnaud de Tranchère est nommé maire de Guîtres par le Préfet le 25 janvier 1813. Son mandat qui durera jusqu'en 1830 comporte un énorme et très intéressant travail d'administration, de mise en ordre, d'organisation de la commune dans tous les domaines.

C'est grâce à lui que nous avons des détails de la vie de notre petite ville à ce moment-là. Sa fidélité à la cause monarchique sera récompensée puisqu'il reçoit le 8 septembre 1814, du Duc d'Angoulême, la décoration du Lys. Aussi, lorsque l'empereur revient de l'Île d'Elbe, il cède la mairie à Brachet, ancien maire et ne participe à aucune activité municipale pendant les Cent Jours après quoi, il reprend la tâche jusqu'à la Révolution de Juillet.

Arnaud de Tranchère est célibataire. Il vit dans cette maison de la Grand Rue, maison qu'il a embellie sans doute, ainsi que ses jardins avec sa mère, cette vieille dame entourée d'une femme de chambre, d'un valet et d'une servante. La mère meurt âgée en 1832, son fils, redevenu conseiller municipal lui survivra dix ans. Mais désirant que son nom se perpétue, il obtient d l'autorité royale que son petit-neveu, Jules-Howyn, fils de la seule fille du guillotiné de Libourne, ajoute à son patronyme celui de Tranchère.

Voilà donc Jules-Howyn de Tranchère héritier du nom et des biens. Il va sans doute demeurer fidèle à cette vieille maison. Bientôt il succède à son défunt grand-oncle au conseil municipal dru Docteur Mauget.

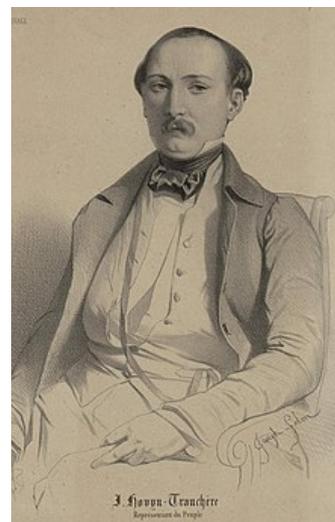
Lorsque la révolution de 1848 éclate, prudemment celui-ci se retire et d'aussi prudents successeurs désignés refusent aussi la délégation offerte par le Maire démissionnaire.

Howyn de Tranchère accepte et devient Maire le 6 mars 1848. En avril, la descendant des Tranchère accède à la représentation nationale, assemblée constituante puis assemblée législative. Mais le 3 septembre 1848, il est cette fois élu Maire par son conseil unanime.

En fait, la mairie sera dirigée par l'adjoint M. Largeteau, jusqu'à sa mort tragique, en 1850, dans sa chute du haut du clocher. Ils officiait à la mairie car le Maire était représentant du Peuple à Paris.

Howyn de Tranchère, administrateur des chemins de fer russes...

Les choses vont se gâter pour la jeune République. Le Prince-Président décide son coup d'état en décembre 1851. Avec Victor Hugo et quelques autres Républicains, Howyn de Tranchère résiste et devra, cause perdue, abandonner son mandat et son écharpe. A Guîtres, son conseil est dissous, une commission municipale est nommée, dirigée par le revenant Docteur Mauget. La commission est bientôt transformée en conseil municipal.



Jules-Howyn de Tranchère, maire de Guîtres en 1848 et représentant du Peuple à Paris.

C'est un bourgeois cultivé, républicain qui revient à Guîtres. Howyn de Tranchère dirige la culture de ses terres et reçoit notamment la Grande Médaille d'Or de la Société d'Agriculture de Gironde. Puis il part en Russie. Il est administrateur de la Grande Société des Chemins de Fer russes de 1861 à 1880. Il est nommé commandeur des Ordres de Saint-Stanislas et Sainte-Anne. Il a pu travailler à la bibliothèque impériale de Pétersbourg, y découvrir des documents historiques français dont il tirera son ouvrage « *Les dessous de l'Histoire* », il participe à la traduction du livre de Tolstoï « *Guerre et Paix* »

Revenu en France, il reprend sa vie d'homme intelligent, libéral, lettré, respecté de tous ses concitoyens. Il écrit l'amusante « *Histoire des bords de la Garonne* », avec René Guyot, plus tard, « *Les poésies de Jacques Bureau poète poitevin du 16ème siècle* ». Il va également parachever l'oeuvre de Godin, l'auteur trop tôt disparu de *l'Histoire de Guîtres*, oeuvre d'un travail scrupuleux et d'une importante documentation.

Mais cette maison, transformée en mairie, ces dépendances dans lesquelles on a bâti des écoles, ces jardins privés désormais ouverts au public, depuis plus de cent ans, tout cela est devenu le coeur de la cité guîtraude. Le centre des activités administratives, judiciaires, scolaires. On danse même dans le jardin, lors des chauds soirées du 15 août et l'on saccage allègrement le portail et les escaliers de pierre du XVIIIème siècle qui descendent dans ce jardin. Ce qui est bien dommage.

Howyn de Tranchère, par son mariage avec Mlle Boyer vie Bordeaux n'avait eu qu'une fille laquelle épouse le Comte de Carle; de nombreux descendants existent encore, mais le nom de cette famille de juges, de bourgeois, de notables s'est effacé. Nous en avons fait revivre le souvenir grâce à ces documents de nos archives municipales dont Madame le Maire (*NDLR: Mme Blanche Gonon*) a bien voulu me confier la mise en ordre, grâce à des renseignements transmis par Monsieur Claverie qui a connu Howyn de Tranchère.